

AVIS PUBLIC



BUDGET 2021 ET PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2030

AVIS est donné que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard tiendra une séance extraordinaire **le lundi 5 octobre 2020, à 18 h, par vidéoconférence qui sera accessible par webdiffusion en direct, et par la suite en différé.**

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2021 et le programme décennal d'immobilisations 2021-2030. Si vous souhaitez poser une question relativement à ces sujets, nous vous invitons à la transmettre, par courriel à bureau.st-leonard@ville.montreal.qc.ca.

Montréal, le 22 septembre 2020.

La Secrétaire d'arrondissement
Guyline Champoux, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : montreal.ca/st-leonard